

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2018

LA REUNION

	février 2018	mars 2018	Cumul de janvier à mars		année 2017
			2018	2017	
Dossiers déposés	90	99	269	265	1 215
Décision de recevabilité par les commissions	154	83	237	257	1 086
- Dossiers recevables	134	65	199	223	949
- Dossiers irrecevables (A)	20	18	38	34	137
Mesures de rétablissement personnel (B)	121	4	125	112	315
- Mesures imposées suite RP sans LJ	121	4	125	112	314
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	1
Mesures de réaménagement des dettes (C)	146	32	178	152	481
- Plans conventionnels conclus	6	4	10	33	92
* dont plans conclus consistant en un moratoire	1	1	2	5	24
- Mesures avec ou sans effacement	140	28	168	119	389
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	50	11	61	49	170
Dossiers clôturés (D)	20	23	46	31	135
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	307	77	387	338	1 127
Relations avec les tribunaux					
- recommandations homologuées par les juges	16	8	48	119	525

En mars 2018, les commissions ont été saisies de 99 situations de surendettement et en ont traité 77 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a progressé de 1,5 % sur les trois premiers mois 2018 par rapport aux trois premiers mois 2017 (269 dossiers contre 265 dossiers).

A fin décembre 2017, 876 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 9,2 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 5,2 %.